

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 19 DÉCEMBRE 2024**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	<p>Désignation du secrétaire de séance - Vote</p> <p>Monsieur est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 66 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Désignation à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-1 24SGADL0188	<p>Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 21 novembre 2024</p> <p>Le conseil décide :</p> <p>- D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 21 novembre 2024.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 66 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2 24SGADL0189	Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs) Observations : Prise d'acte.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-3 24SGADL0190	Instauration de la prime de responsabilité aux emplois administratifs de direction Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- d'octroyer la prime de responsabilité aux emplois administratifs de direction ;- d'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent ;- d'inscrire au budget les crédits correspondants. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-4 24SGADL0191	Convention de mise à disposition d'un agent communautaire auprès de l'Université de Bourgogne Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- d'adopter la convention qui précise les conditions	David MARTI

	<p>de mise à disposition de l'agent concerné auprès de l'Université de Bourgogne pour une durée de 3 ans du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer ladite convention ; - d'affecter la dépense au chapitre 12 – charges de personnel du budget principal. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 56 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : M. Cyril GOMET ne prend pas part au vote.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-5 24SGADL0192	<p>Direction Transports et Mobilité - Transformation d'un emploi et mise à jour du tableau des effectifs</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De modifier le calibrage de l'emploi à temps complet de chef(e) de service transports scolaires et urbains, afin que celui-ci-relève des filières administrative et technique sur les grades de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe, attaché et attaché principal, technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe, ingénieur et ingénieur principal. - D'autoriser Monsieur le Président à recruter un agent contractuel en cas de recrutement infructueux de candidat titulaire dans le cadre d'une vacance d'emploi. - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus. - De mettre à jour le tableau des effectifs. - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget. - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant. 	David MARTI

Adopté : OUI	
Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs)	
Observations : Adoption à l'unanimité.	

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-6 24SGADL0193	<p>Mise à jour du tableau des effectifs - Création d'un emploi permanent</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adopter la création de l'emploi permanent suivant à compter du 01/01/2025 : - de mettre à jour le tableau des effectifs. - de préciser que les crédits sont inscrits au budget et seront imputés sur la ligne correspondante. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-7 24SGADL0194	<p>Comité des Œuvres Sociales - Convention financière 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'approuver la convention financière précisant les modalités de versement de la subvention pour l'année 2025 à intervenir avec le Comité des Œuvres Sociales. • D'autoriser le versement, sous réserve du vote des crédits au budget primitif 2025, une somme de 147 095 € pour l'année 2025 au COS. • D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention financière 2025 dont le projet est joint en annexe. • D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant. 	David MARTI

	<p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 64 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Christelle ROUX-AMRANE, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote,</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>I-8 24SGADL0195</p>	<p>Communauté Urbaine Creusot-Montceau - Rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2024</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De prendre acte du rapport égalité femmes-hommes tel que présenté ci-dessus. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	<p>David MARTI</p>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>I-9 24SGADL0196</p>	<p>Communauté Urbaine Creusot-Montceau - Egalité entre les femmes et les hommes - Plan d'actions</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur la période 2024-2027 de la Communauté urbaine Creusot-Montceau. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p>David MARTI</p>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-10 24SGADL0197	Rapport Social Unique 2023 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport social unique 2023. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs) Observations : Prise d'acte.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-11 24SGADL0198	SEMCIB - Développement de la filiale "SAS Atelier pour la maintenance des engins mobiles" - Modifications statutaires Le conseil décide : - De donner un agrément aux modifications présentées dans le rapport et précisées en annexes Adopté : OUI Nombre de votants : 57 (dont 11 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur David MARTI, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Madame Laëtitia MARTINEZ, Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Daniel MEUNIER, Monsieur Philippe PRIET, Madame Gilda SARANDAO, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-1 24SGADL0199	Budget Principal - Décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-2 24SGADL0200	Budget Lotissement - Décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget annexe lotissements, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 14 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-3 24SGADL0201	Budget primitif 2025 - Adoption du budget principal Le conseil décide : - D'approuver le Budget primitif 2025 pour le budget principal pour un montant de 114 366 914 €. - D'autoriser le Président à procéder à des virements de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits liés aux dépenses de personnel.	Daniel MEUNIER

	<p>- D'autoriser les mouvements comptables entre budgets, à savoir participation eaux pluviales du budget général au budget annexe assainissement collectif pour 911 000 €, participation défense incendie au budget eau potable pour 200 000 € et remboursement du budget annexe transports au budget général au titre des charges de personnel qui seront effectivement réalisées.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>II-4 24SGADL0202</p>	<p>Budget Annexe Zone d'Activités Coriolis - Vote du budget primitif 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <p>-D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe ZA Coriolis pour un montant de 5 946 148 €.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>II-5 24SGADL0203</p>	<p>Budget Annexe Zones d'Activités Economiques et Commerciales - Vote du budget primitif 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <p align="center">DECIDE</p> <p>D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe zones d'activités économiques et commerciales pour un montant de 4 315 812 €.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>

	Observations : Adoption à la majorité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-6 24SGADL0204	Budget Annexe Lotissements - Vote du budget primitif 2025 Le conseil décide : - D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe de lotissements pour un montant de 1 009 540 €. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-7 24SGADL0205	Budget annexe Eau - Vote du budget primitif 2025 Le conseil décide : Le rapporteur expose : - D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe eau pour un montant de 23 708 835 €. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-8 24SGADL0206	Budget annexe Assainissement - Vote du budget primitif 2025 Le conseil décide : - D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe	Daniel MEUNIER

	<p>assainissement collectif pour un montant de 16 430 301 €.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>II-9 24SGADL0207</p>	<p>Budget annexe Assainissement Non Collectif - Vote du budget primitif 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe assainissement non collectif pour un montant de 186 105 €. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>II-10 24SGADL0208</p>	<p>Budget annexe Transport - Vote du budget primitif 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <p>D'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe Transports pour un montant de 5 743 180 €.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-11 24SGADL0209	<p>Budget Principal - Durées d'amortissement des immobilisations</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De fixer les catégories d'immobilisation amortissable et les durées d'amortissements conformément à l'annexe jointe au présent rapport, à compter du 1^{er} janvier 2025, et de les appliquer aux biens acquis dès leur mise en service. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-12 24SGADL0210	<p>Budgets annexes Eau potable et Assainissement collectif - Actualisation des durées d'amortissements des immobilisations</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'ajouter au compte 215 une catégorie « regards en béton » et d'ajouter deux nouveaux matériaux utilisés pour les canalisations (béton et PEHD).- D'ajouter une catégorie « panneaux photovoltaïques » aux comptes 212 et 213 suivant s'ils seront posés au sol ou sur les bâtiments.- De les appliquer aux biens acquis à partir du 1^{er} janvier 2025. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-13 24SGADL0211	Impôts directs locaux - Vote des taux 2025 Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- De maintenir le taux de taxe d'habitation à 9,98% pour l'année 2025.- De maintenir le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,25% pour l'année 2025.- De maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 2,85% au titre de l'année 2025.- De maintenir le taux de cotisation foncière des entreprises à 25,22% pour l'année 2025. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-14 24SGADL0212	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote du taux 2025 Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- De maintenir le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 10,53% pour l'année 2025. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-15 24SGADL0213	<p>Tarifs eau et assainissement 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver le rapport ci-avant.- De modifier les modalités de convergence des tarifs de la délibération n°22SGADL0184 du 14 décembre 2022 : application des augmentations tarifaires aux tarifs prévus en 2025.- D'approuver les tarifs présentés dans le tableau ci-après. Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2025 et feront l'objet d'une révision annuelle au moment de la phase budgétaire basée sur la mise à jour des perspectives budgétaires et l'évolution de l'inflation. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-16 24SGADL0214	<p>Création et mise à jour des AP/CP</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De voter l'ajustement des échéanciers en Crédits de paiement des différentes Autorisations programmes tels qu'ils sont présentés dans les annexes jointes au présent rapport ;- De voter le prolongement de l'échéancier d'une année pour les opérations Montceau Cinéma, Le Plessis et Le Magny à Montceau, Mach 2 et Technopole, travaux sur réseaux eau brute ;- De voter l'actualisation du montant des enveloppes consacrées aux programmes requalification du secteur Foch-Verdun au Creusot, Mach 2, Montceau Cinéma, aménagement du centre de Genelard, Sanvignes centralité, Eurovélo, Recyclerie, Immeuble le Thiellay, Technopôle, Barrages – Captages et protection des ressources ; <p>Adopté : OUI</p>	Daniel MEUNIER

	<p>Nombre de votants : 68 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

<p>II-17 24SGADL0215</p>	<p>Subventions 2025 - Institutionnelles et personnel communautaire</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités. - D'inscrire au Budget 2025 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 60 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Madame Christelle Roux-AMRANE, Monsieur Sébastien GANE, Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Madame Montserrat REYES, Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur Jean-Paul LUARD, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote,</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>
-------------------------------------	--	----------------------------------

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

<p>II-18 24SGADL0216</p>	<p>Subventions 2025 - Enseignement supérieur, recherche, innovation - Tourisme et patrimoine</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités. - D'inscrire au Budget 2025 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>
-------------------------------------	---	----------------------------------

	<p>Nombre de votants : 40 (dont 9 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur Cyril GOMET, Madame Laëtitia MARTINEZ, Monsieur Jérémy PINTO, Monsieur Jean GIRARDON, Madame Pascale FALLOURD, Monsieur Thierry BUISSON, Monsieur Jean-Paul BAUDIN, Barbara SARANDAO, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur Enio SALCE, Madame Stéphanie MICHELOT LUQUET, Monsieur Guy MIKOLAJSKI, Madame Viviane PERRIN, Monsieur Michel CHARDEAU, Monsieur Denis CHRISTOPHE, Monsieur Daniel DAUMAS, Monsieur Christophe DUMONT, Monsieur Jean-François JAUNET, Madame Frédérique LEMOINE, Monsieur Marc MAILLOT, Monsieur David MARTI, Monsieur Guy SOUVIGNY, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">II-19 24SGADL0217</p>	<p>Subvention 2025 - Economie</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités. - D'inscrire au Budget 2025 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 54 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que M. Georges LACOUR, M. Bernard DURAND, M. Christian GRAND, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Didier LAUBERAT, M. David MARTI, M. Philippe PRIET, M. Cyril GOMET n'ont pas pris part au vote</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Daniel MEUNIER</p>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">II-20 24SGADL0218</p>	<p>Subvention 2025 - Economie Solidaire</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités.- D'inscrire au Budget 2025 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 41 (dont 8 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Yohann CASSIER, Monique LODDO, Lionel DUPARAY, Marie-Thérèse FRIZOT, Sébastien GANE, Christian GRAND, Didier LAUBERAT, Jeanne-Danièle PICARD, Guy SOUVIGY, Eric COMMEAU, Séverine GIRARD LELEU, Marie Claude JARROT, David MARTI, Laurent SELVEZ, Jocelyne BLONDEAU, Armando DE ABREU, Christophe DUMONT, Chantal LEBEAU n'ont pas pris part au vote,</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Daniel MEUNIER</p>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">II-21 24SGADL0219</p>	<p>Subvention 2025 - Développement Durable</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités.- D'inscrire au Budget 2025 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Mme Evelyne COUILLEROT, M. Lionel DUPARAY, M. Bernard FREDON,</p>	<p style="text-align: center;">Daniel MEUNIER</p>

	M. Jean GIRARDON, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote. Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-22 24SGADL0220	<p>Subvention 2025 - Politique de la Ville</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'inscrire au Budget 2025 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention devant faire l'objet d'une délibération spécifique. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-23 24SGADL0221	<p>Subvention 2025 - Versement d'avances</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De verser 25 % du montant attribué au budget primitif 2025 aux organismes figurant sur la liste jointe. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 30 (dont 4 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Guy SOUVIGNY, Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Christian GRAND, Madame Monique LODDO, Madame Pascale FALLOURD, Madame Marie-Thérèse FRIZOT, Monsieur Sébastien GANE, Madame Séverine GIRARD LELEU, Monsieur Christophe DUMONT, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur David MARTI, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Eric COMMEAU, Monsieur Jean GIRARDON, Monsieur Thierry BUISSON, Monsieur Jean-Paul BAUDIN, Madame Barbara SARANDAO, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur ENIO SALCE, Madame Stéphanie MICHELOT LUQUET, Monsieur Guy MIKOLAJSKI, Madame Viviane PERRIN, Monsieur</p>	Daniel MEUNIER

	<p>Michel CHARDEAU, Monsieur Denis CHRISTOPHE, Monsieur Daniel DAUMAS, Monsieur Jean-François JAUNET, Frédérique LEMOINE, Monsieur Marc MAILLIOT, Monsieur Cyril GOMET, Madame Laëtitia MARTINEZ, Madame Jocelyne BLONDEAU, Monsieur Jérémy PINTO, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Didier LAUBERAT, Monsieur Bernard DURAND, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>II-24 24SGADL0222</p>	<p>Règlement interne d'utilisation de la carte achat</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver le règlement interne d'utilisation de la carte achat. -D'autoriser le Président ou son représentant à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à son application. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p align="center">Daniel MEUNIER</p>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>II-25 24SGADL0223</p>	<p>Frais de représentation de Monsieur le Président</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De revaloriser l'allocation relative aux frais de représentation pour 2024 d'un montant de 1700€ soit un montant total 13 700€ et de procéder à son versement ; - De fixer le montant des frais de représentation pour Monsieur le Président à 20 000 € pour l'année 2025 et de procéder à son versement en une seule fois ; - D'imputer la dépense au compte 65316 « frais de représentation », 	<p align="center">Daniel MEUNIER</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - De procéder à leur régularisation, par le biais de l'émission d'un titre de recette, en fonction du montant effectivement utilisé en janvier n+1. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	
--	--	--

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

<p align="center">III-1 24SGADL0224</p>	<p>Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) - Convention pluriannuelle - Autorisation de signature</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 à conclure avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (l'ADIL 71). - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention. - D'autoriser le versement à l'ADIL 71 d'une subvention annuelle de 22 669 €. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Mme Montserrat REYES et M. Lionel DUPARAY, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	<p align="center">David MARTI</p>
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

<p align="center">IV-1 24SGADL0225</p>	<p>TORCY - Coriolis - Compensation des zones humides pour l'entreprise JIMMY - Convention d'application à la convention cadre</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention d'application à la 	<p align="center">David MARTI</p>
---	--	--

	<p>convention cadre du 27 juin 2024 en lien avec le premier projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser le Président ou son représentant à faire tous actes nécessaires à la mise en œuvre de cette convention. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

<p>IV-2 24SGADL0226</p>	<p>Convention cadre de coopération "Bourgogne Industrie"</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver les termes de la convention cadre à intervenir avec l'ensemble des signataires. - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que M. Lionel DUPARAY, M. Jean-Claude LAGRANGE et Mme Laëtitia MARTINEZ, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	<p>David MARTI</p>
------------------------------------	--	---------------------------

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

<p>IV-3 24SGADL0227</p>	<p>WALPI - Versement d'une subvention au titre du règlement immobilier - Autorisation de signature d'une convention d'application</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention d'application entre l'entreprise SAS WALPI et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; 	<p>Jean-Claude LAGRANGE</p>
------------------------------------	--	------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 56 190,26 € à la SAS WALPI ; - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'application; - D'imputer la dépense sur le budget correspondant <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

IV-4 24SGADL0228	<p>ACSM LIORET METAL - Versement d'une subvention au titre du règlement immobilier - Autorisation de signature d'une convention d'application</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention d'application entre l'entreprise ACSM LIORET METAL INDUSTRIES et la Communauté Urbaine Creusot Montceau. - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 50 000 € à la SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES. - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'application. - D'imputer la dépense sur le budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Jean-Claude LAGRANGE
----------------------------	--	---------------------------------

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

IV-5 24SGADL0229	<p>Techni Métal Maintenance (T2M) - Versement d'une subvention au titre du règlement immobilier - Autorisation de signature d'une convention d'application</p>	Jean-Claude LAGRANGE
----------------------------	---	---------------------------------

	<p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention d'application entre l'entreprise T2M (TECHNI METAL MAINTENANCE) à travers la SARL LES FORGES, et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 50 000 € à la SARL LES FORGES ; - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'application ; - D'imputer la dépense sur le budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-6 24SGADL0230</p>	<p>Comité des Fêtes de Blanzly - Opération Chèques Cadeaux 2024 - Demande de Subvention</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à l'action commerciale « Chèques-cadeaux Noël 2024 à Blanzly. - D'autoriser le versement d'une subvention de 4.000 € à l'association « Comité des Fêtes de Blanzly » pour le financement de l'action « Chèques-Cadeaux Noël 2024 à Blanzly ». - D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Daniel MEUNIER</p>

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">V-1 24SGADL0231</p>	<p>Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)- Signature de la convention</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De donner un avis favorable au projet de convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).- D'autoriser le Président à signer la convention et les documents annexes afférents. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">David MARTI</p>

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">V-2 24SGADL0232</p>	<p>Appel à projets 2025 du Département de Saône-et-Loire - Approbation des deux projets sur le volet ' aide aux territoires ' '</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De présenter à « l'appel à projets structurants » 2025 du Département de Saône-et-Loire l'opération multi-sites d'accompagnement à l'implantation de deux complexes cinématographiques » qui s'élève à un montant total de 2 840 000 € HT.- De solliciter l'aide du Département à hauteur de 250 000 € pour ce projet.- De présenter à l'appel à projet du Département – volet aides aux territoires, les deux projets suivants : Lac de la Sorme - Restauration de berges tranche et Schéma directeur d'eau potable et plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.- De solliciter l'aide du Département de 30 000 € pour le Lac de la Sorme et 16 000 € pour le Schéma directeur d'eau potable et plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.	<p style="text-align: center;">Isabelle LOUIS</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 61 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Alain BALLOT, Madame Evelyne COUILLEROT, Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur Bernard DURAND, Madame Marie-Thérèse FRIZOT, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Viviane PERRIN, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-3 24SGADL0233	<p>Conférence intercommunale du logement (CIL) de la CUCM - Modification de la composition de la CIL</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'abroger la délibération n° 24SGADL0062 du 11 avril 2024. - d'approuver la délibération modificative de la délibération portant sur la nouvelle composition de la CIL de manière à intégrer distinctement dans la liste de ses membres : <ul style="list-style-type: none"> • le président ou son représentant d'Habitat Jeunes Actifs du Creusot, • le président ou son(sa) représentant(e) d'Habitat & Humanisme. - d'autoriser Monsieur le Président à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document permettant sa mise en place. - d'autoriser Monsieur le Président à transmettre une ampliation de cette présente délibération, une fois celle-ci réceptionnée par le contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire afin que la composition de la CIL soit modifiée par nouvel arrêté. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Montserrat REYES

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">V-4 24SGADL0234</p>	<p>ECOMUSEE - Gratuité de la billetterie</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'adopter l'instauration de la gratuité de la billetterie de l'Ecomusée permettant l'accès pour tous au musée de l'Homme et de l'Industrie et à la villa Perrusson du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Cyril GOMET</p>

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">V-5 24SGADL0235</p>	<p>SPL Sud Bourgogne Aménagement - Cession d'une action à la commune de Saint-Bérain-sous-Sanvignes</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver la vente d'une action du capital social de la société publique locale « Sud Bourgogne Aménagement » à la commune de Saint-Bérain-sous-Sanvignes en contrepartie d'un prix fixé à 1000 €.- D'autoriser Monsieur le 1er Vice-président à signer tous les documents permettant de rendre effective cette cession. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 61 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que M. Denis CHRISTOPHE, M. Lionel DUPARAY, Mme Evelyne COUILLEROT, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. David MARTI intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Daniel MEUNIER</p>

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-1 24SGADL0236	<p>ATMO Bourgogne-Franche-Comté - Versement d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs 2025</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'autoriser le versement de la cotisation annuelle d'adhésion de 500 € à l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté ;- D'approuver la convention d'objectifs 2025 à conclure entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté ;- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs et d'en assurer la bonne exécution ;- D'autoriser le versement d'une subvention de 15 000 € à l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté- D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondantes. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 66 (dont 16 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Bernard FREDON intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-1 24SGADL0237	<p>Contrat de Délégation de service Public du service (DSP) de transports urbains - Avenant 3</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'autoriser le Président à signer la modification n°3 au contrat de Délégation de Service Public du réseau de transports urbains.- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget Transport.	Daniel MEUNIER

	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 68 (dont 17 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à l'unanimité.	

La séance est levée à 23h30.

Le président,
David MARTI

